



Source de financements à la création et survie des entreprises en Afrique centrale

IBRAHIM MAHAMAT Moustapha¹, DINGUEMAYEL DEDOM Nicolas²,

¹Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université la Francophonie (Tchad)

² Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université la Francophonie (Tchad)

Résumé: L'objectif de cette étude est d'analyser les effets des sources de financement à la création et la survie des entreprises en Afrique Centrale. Une démarche méthodologique en deux étapes a permis l'atteinte de cet objectif. La première étape a balisé le chemin à l'évaluation empirique et s'inspire de la théorie des approches intégratives et de l'échec entrepreneurial, des théories de la structure du capital, de la théorie du financement hiérarchique et de la théorie du compromis. La seconde étape a consisté à décrire les données de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (2016) utilisées dans le cadre de l'étude et d'estimer deux modèles logits simples. Lesdites estimations ont permis d'obtenir les résultats suivants : les entreprises créées grâce aux financements formels ont plus de chance de survie que celles créées avec les financements informels, d'une part, et que les entreprises créées concomitamment avec les financements formel et informel ont plus de chance de survie que celles créées avec des financements informels, d'autre part. Au surplus, les entreprises créées grâce aux ressources prêtées et propres au(x) promoteur(s), ont plus de chance de survivre que celles dont les ressources à la création ont été non prêtées.

Mots-clés: Sources de financement, survie, TPE, PE, ME, GE.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.11484316>

Published in: Volume 3 Issue 3



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Les informations de l'enquête sur les entreprises indiquent qu'en Afrique Centrale, les PME représentent 99,8% des entreprises du tissu entrepreneurial (BEAC, 2016). Dans ce segment de PME, il y a lieu de préciser que plus de 7 entreprises sur 10 sont de Très Petites Entreprises (TPE). Une Très Petite Entreprise (TPE) est une entreprise ayant au plus 5 employés et dont le chiffre d'affaires est moins de 15 millions de FCFA. Une Petite Entreprise (PE) est une entreprise dont l'effectif des employés est compris entre 6 et 20, ayant un chiffre d'affaires

compris entre 15 et 250 millions de FCFA. Une Moyenne Entreprise (ME) est une entreprise dont l'effectif des employés est compris entre 21 et 100, ayant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions et 3 milliards de FCFA. Une Grande Entreprise (GE) est une entreprise dont l'effectif des employés est supérieur à 100 avec un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de FCFA. L'analyse selon le genre montre que 62,8% de ces entreprises sont créées par des hommes contre 37,2% créées par des femmes. Alors que 57,3% de ces entreprises sont dirigées par les hommes (Banque mondiale, 2006). En ce qui concerne l'âge des entreprises, BEAC (2016) estime que 81,7% des entreprises en Afrique Centrale sont jeunes ; elles ont moins de 5 ans. Par ailleurs, plus de 72% des entreprises créées entre 2010 et 2016 n'avaient pas survécu au mois de mai 2016. Bien avant cela, un rapport de l'organisation internationale du travail ((OIT), 1992) indique que 35% à 70% des entreprises créées, succombent trois ans seulement après leur création. Le taux de « mortalité » des entreprises tant à se réduire avec l'accroissement de leur taille. Or, les PME sont les principales pourvoyeuses d'emplois et distributrices de revenus en Afrique Centrale. Ces entreprises sont exposées à un certain nombre de contraintes susceptibles de provoquer leur « mortalité » précoce, notamment les difficultés d'accès au financement et la dégradation de l'environnement des affaires. INS (2016) indique qu'en Afrique Centrale 45% et 69% d'entreprises ont été déclarées en faillite suite au problème de financement respectivement en 2009 et 2016. Les difficultés d'accès au crédit et le coût élevé de financement sont le 3^{ème} principal obstacle à l'entrepreneuriat en Afrique Centrale. Au regard de tout ce qui précède, l'on se pose la question de savoir : *les sources de financement à la création influencent-elles la survie des entreprises du secteur formel et informel en Afrique Centrale?*

Pour une rallonge de la survie des entreprises, est-il plus efficace de recourir à plusieurs sources de financement à la création? Quels sont les effets des sources de financement formel et/ou informel sur la survie des entreprises en Afrique Centrale ?

2. Revue de la littérature théorique et empirique

2.1. Revue théorique de la littérature

La revue théorique consiste à analyser la relation entre source de financement et la survie des entreprises. Le financement des investissements et la survie des entreprises à fait l'objet de nombreux travaux de recherche. A ce jour, on note une abondante littérature sur ce sujet : approche intégrative de l'échec entrepreneurial de Smida et Khelil (2010) ; les théories de la structure du capital et la théorie du financement hiérarchique.

- **Approche intégrative de l'échec entrepreneuriale de Smida et Khelil**

L'approche intégrative développée par Smida & Khelil (2010) cherche à expliquer l'échec entrepreneurial des petites entreprises en prenant appui sur 3 approches: l'approche centrée sur la prédominance du contexte entrepreneurial, l'approche centrée sur la primauté des ressources et l'approche centrée sur l'importance de la motivation entrepreneuriale. Chaque approche se distingue par son ancrage théorique, sa conception de l'échec entrepreneurial, et les déterminants de l'échec entrepreneurial. Aucune des 3 approches prise séparément n'est

tout à fait satisfaisante (Smida & Khelil, 2010) : «elle souffre des limites que les autres approches essaient de combler».

L'approche centrée sur la prédominance entrepreneuriale, l'entrepreneur qui échoue est celui qui ne parvient pas à faire survivre son entreprise. Le risque de disparition est donc un indicateur de l'échec d'une entreprise (Van Praag, 2003; Aspelund & al, 2005; Moreau, 2007). La théorie d'écologie des populations des organisations soutient que l'environnement de l'entreprise influe principalement sa survie (Morgan, 2006). Les valeurs intrinsèques de l'entrepreneur sont minorées, puisque même lorsque l'entrepreneur dispose des «compétences essentielles à la réussite, il n'arrive pas à faire survivre son entreprise si le contexte est défavorable» (Smida & Khelil, 2010). L'environnement entrepreneurial influence la survie de l'entreprise à travers ses effets sur le processus de décisions (Baldwin & al, 2000).

- **Les théories de la structure du capital**

La théorie de la structure du capital remonte à l'article de Modigliani et Miller (1958), qui démontrent, sous certaines hypothèses, que les marchés de capitaux sont parfaits, qu'il n'y a pas de taxes ni de coûts d'agence ou de coûts de transaction, et que la structure financière est neutre par rapport à la valeur de l'entreprise. La suite de la littérature insiste beaucoup sur l'assouplissement de ces hypothèses de neutralité de la structure financière afin de rapprocher la théorie de la réalité des entreprises. L'état actuel de l'analyse de la structure du capital recouvre une grande variété d'approches, mais il n'existe pas une théorie universelle concernant le choix entre fonds propres et dettes, voire le recours au marché financier (Myers, 2001; Harris et Raviv, 1991). Les différentes théories de la structure optimale du capital dépendent des conditions économiques et des particularités financières de la firme (Daskalakis et Psillaki, 1995). Parmi elles, on peut évoquer : la théorie du compromis ou trade-off theory (TOT) et la théorie du financement hiérarchique ou pecking order theory (POT).

- **La théorie du financement hiérarchique**

La théorie du financement hiérarchique (Pecking Order Theory (POT) ou théorie du picotage) a été développée par Myers et Majluf (1984). Elle est fondée sur l'asymétrie d'information qui existe entre les acteurs internes de l'entreprise (propriétaires, dirigeants) et ses acteurs externes (bailleurs de fonds). Les dirigeants adoptent une politique financière qui a pour but de minimiser les coûts associés à l'asymétrie d'information et ils préfèrent le financement interne au financement externe. Selon cette théorie, le dirigeant hiérarchise ses préférences selon la séquence suivante : l'autofinancement, la dette non risquée, la dette risquée, l'augmentation du capital. Ang (1991) souligne que cette théorie peut être facilement appliquée au cas des PME, lesquelles n'ont pas pour objectif de réaliser une structure financière optimale, mais dont les décisions de financement visent à ordonner leurs préférences pour les financements internes par rapport aux financements externes et pour la dette par rapport aux fonds propres.

2.2. Revue de la littérature empirique

Dans la littérature économique, plusieurs études ont essayé d'examiner les effets de financement sur la performance et la survie des entreprises. Sur la base des données

d'enquêtes collectées auprès de 400 PME en Afrique Centrale, INS (2020) montre que l'accès au financement améliore la performance et la survie des entreprises, mais a un effet positif non significatif sur l'indicateur de performance de PME.

Sur la base d'un échantillon constitué de 70 000 entreprises localisées dans 107 pays africains, Aterido et al. (2007) ont démontré qu'un faible accès des TPE et des PME aux différentes formes de financement entrave la performance économique et la survie. Ainsi, Nkurunziza (2010), en utilisant les données collectées auprès de 93 782 entreprises au Kenya dans le secteur manufacturier, trouve que l'accès au financement favorise la croissance rapide des firmes. De même, en France, Kouamé (2012) montre que les subventions d'investissement octroyées aux jeunes entreprises innovantes ont quadruplé leurs bénéficiaires.

D'autres travaux dans la littérature se sont penchés sur les effets des différents instruments de financement. Ayyagari et al. (2008) analysent les effets des différents instruments de financement des PME, notamment les exigences de garantie et le coût de l'emprunt. Ils obtiennent que des différents obstacles liés au financement auxquels sont confrontées les entreprises, seul le coût de l'emprunt porte directement atteinte à la performance des PME. Sur la base d'un échantillon constitué de 60 PME innovantes de différents secteurs d'activités dans la ville de Douala, Bekolo et Beyina (2009) démontrent que le financement par fonds externes exerce un effet significativement positif sur la croissance et la survie des PME. Une étude menée par García-Teruel et Martínez Solano (2007) révèle que l'endettement à court terme influe négativement la survie des PME. De même, Salam (2013) rapporte que le financement par leasing (crédit-bail) a une corrélation positive sur la performance des entreprises. Ainsi, un accroissement du financement par leasing améliore la performance des PME. En utilisant les données collectées auprès de 3 193 PME par le ministère en charge des PME avec le concours de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), Nguena (2013) montre que ces entreprises ont une préférence pour l'autofinancement : 42% des PME camerounaises s'autofinancent par des capitaux propres, 35 % ont recours aux établissements de crédit et 23% aux tontines.

La frilosité des banques à l'égard des PME s'explique principalement par la forte asymétrie d'information qui existe entre entrepreneurs et banquiers (Lefilleur, 2008). Plusieurs facteurs, spécifiques au contexte d'ASS, en sont à l'origine, notamment l'absence de normes comptables. De plus, au niveau des PME, les frontières sont souvent poreuses entre actifs de l'entreprise et patrimoine personnel de l'entrepreneur, crédit personnel et crédit professionnel, ce qui rend plus difficile pour le banquier d'apprécier la capacité de remboursement de son emprunteur. Par ailleurs, les entrepreneurs peuvent avoir un intérêt à diffuser une information financière très restreinte, voire erronée, afin d'échapper à la fiscalité.

La littérature économique n'est pas suffisamment documentée sur les effets des sources de financement à la création des entreprises. Bastié et Cieply (2013) montrent que le programme d'appui de prêt à la création de l'entreprise institué par le Gouvernement français n'a exercé aucune influence significative sur la survie des entreprises en France.

3. Méthodologie

Il s'agit de définir un modèle économétrique permettant de mesurer l'incidence de source de financement à la création et la survie des entreprises en Afrique Centrale. L'usage du modèle est celui du choix discret inspiré de la théorie de l'utilité aléatoire (Mc Fadden, 1974). Plusieurs modèles économétriques peuvent être utilisés à savoir : modèle MCO (Brüderl & al, 1992 ; Bastié et Cieply, 2013) ; modèle de durée (Brüderl & al, 1992 ; Gabarret, et al, 2014) ; modèle logit ou probit (Gabarret, et al., 2014 ; Bastié et Cieply, 2013) ; modèle probit ordonné (Tamassy, 2006 ; Littunen, et al. 1998)

Dans le cadre de cette étude, la variable d'intérêt qui est la durée de vie de l'entreprise possède deux modalités (0 =1 à 10 ans et 1= Plus de 10 ans). Donc un modèle logit ou probit simple s'impose pour la modélisation.

3.1. Données

Les données de cette étude proviennent du recensement général des entreprises (BEAC, 2016). La phase de collecte de données s'est réalisée au cours de la période d'octobre à décembre 2016, a permis de dénombrer 209 482 unités économiques en activités et exerçant dans un local professionnel fixe, réparties en 203419 entreprises sièges et 6 063 établissements.

3.1.1. Spécification du modèle économétrique.

Ce modèle se présente de la manière suivante :

$$Y_i^* = \alpha Z_i + u_i \quad (1)$$

La variable dépendante représentant la durée de survie de l'entreprise. Le choix de faire des achats sur les plateformes d'e-commerce ou pas est une variable dichotomique :

$$Y_i = \begin{cases} 0 & \text{si l'entreprise du promoteur } i \text{ a une durée de vie comprise entre 1 et 10 ans} \\ 1 & \text{si l'entreprise du promoteur } i \text{ a une durée de vie de plus de 10 ans} \end{cases}$$

Les modèles de variables qualitatives partent du principe que le phénomène observé est la manifestation d'une variable latente Y_i^* inobservable qui est continue. Cela ramène alors conceptuellement à un modèle d'analyse de la variance sur cette variable latente, le problème à résoudre étant celui de l'estimation de ce modèle. u_i représente le terme d'erreur avec u_i/σ_u qui suit une loi normale ou logistique de fonction de répartition. Dans ce modèle, la probabilité associée à la réalisation d'un événement j est donnée par : $Prob(Y_i = j) = F_{ij}(Z, \alpha)$. La fonction de répartition s'exprime en fonction des variables explicatives Z et du vecteur de paramètres α .

La probabilité que l'individu i soit dans l'état $Y_i = 1$ s'écrit :

$$P_i = P(Y_i = 1) = P(Y_i^* > 0) = P(Z_i\alpha > -u_i) = F(Z_i\alpha) \quad (2)$$

F est la fonction de répartition de $-u_i$. Le choix du modèle dépend de la fonction de répartition retenue. Deux fonctions de répartition sont très souvent utilisées : la fonction de répartition de la loi logistique lorsqu'il s'agit du modèle logit et la fonction de répartition de la loi normale quand il s'agit du modèle probit. La loi logistique et la loi normale étant proches, on peut indifféremment choisir le modèle logit ou le modèle probit (Le Blanc et al., 2000; Bourbonnais, 2015). Le modèle logit est retenu ici et sa fonction de densité s'écrit :

$$f(Z_i\alpha) = \frac{e^{Z_i\alpha}}{(1+e^{-Z_i\alpha})^2} \quad (3)$$

La fonction de répartition se formule ainsi :

$$F(Z_i\alpha) = \frac{e^{Z_i\alpha}}{1+e^{-Z_i\alpha}} \quad (4)$$

De manière spécifique, ces modèles se présentent de la manière suivante :

1^{ère} modélisation : effet des ressources prêtées sur la survie

$$Y_i^* = Duree_i = \alpha_0 + \alpha_1.pays_i + \alpha_2.Nature_i + \alpha_3.statoccu_i + \alpha_4.Regimpo_i + \alpha_5.DSF_i + \alpha_6.Promoprinci_i + \alpha_7.Sexe_i + \alpha_8.Statmat_i + \alpha_9.Niv_i + \alpha_{10}.Typentre_i + \alpha_{11}.Avisen_i + \alpha_{12}.Ordi_i + \alpha_{13}.Connex_i + \alpha_{14}.SACTIV_i + \alpha_{15}.Ressources_i + u_i \quad (5)$$

2^{ème} modélisation : effet de la formalité de l'investissement sur la survie

$$Y_i^* = Duree_i = \beta_0 + \beta_1.pays_i + \beta_2.Nature_i + \beta_3.statoccu_i + \beta_4.Regimpo_i + \beta_5.DSF_i + \beta_6.Promoprinci_i + \beta_7.Sexe_i + \beta_8.Statmat_i + \beta_9.Niv_i + \beta_{10}.Typentre_i + \beta_{11}.Avisen_i + \beta_{12}.Ordi_i + \beta_{13}.Connex_i + \beta_{14}.SACTIV_i + \beta_{15}.financement_i + u_i$$

On note que $\alpha_0, \alpha_1, \alpha_2, \alpha_3, \alpha_4, \alpha_5, \alpha_6, \alpha_7, \alpha_8, \alpha_9, \alpha_{10}, \alpha_{11}, \alpha_{12}, \alpha_{13}, \alpha_{14}, \alpha_{15}$ sont les coefficients de régression.

3.1.2. Analyse descriptive

L'analyse de la survie de l'entreprise à l'aune des caractéristiques des entreprises

- **Survie de l'entreprise et sa taille**

L'analyse conjointe de la durée de survie et du type d'entreprise montre que parmi les entreprises ayant une durée de survie comprise entre 1 et 10 ans, 98,97% sont des TPE tandis que 0,90%, 0,11 % et 0,02% sont respectivement des PE, des ME et des GE. De même, l'on note une forte domination des TPE parmi les entreprises ayant une durée de vie de plus de 10 ans (93,22%) contre respectivement 4,8 %, 1,47% et 0,47% de PE, de ME et de GE.

Tableau 1 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon le type d'entreprise

Durée de survie de l'entreprise	%	Type d'entreprise				Total
		Très petite	Petite	Moyenne	Grande	
Entre 1 et 10 ans		98,97	0,90	0,11	0,02	100
Plus de 10 ans		93,22	4,84	1,47	0,47	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

- **Survie de l'entreprise et secteur d'activité**

On note une prédominance des entreprises du secteur tertiaire dans l'écosystème entrepreneurial en Afrique Centrale (84,39%). En plus, 83,35% des entreprises dont la durée de vie est comprise entre 1 et 10 ans sont respectivement du secteur tertiaire contre 16,56% et 0,09% d'entreprises exerçant respectivement dans les secteurs secondaire et primaire. De même, 82,35%, 17,47% et 0,19% d'entreprises dont la durée de vie est supérieure à 10 ans sont respectivement du secteur tertiaire, secondaire et primaire.

Tableau 2 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon son secteur d'activité

Durée de survie de l'entreprise	%	Secteur d'activité de l'entreprise			Total
		Primaire	Secondaire	Tertiaire	
Entre 1 et 10 ans		0,09	16,56	83,35	100
Plus de 10 ans		0,19	17,47	82,35	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

- **Survie de l'entreprise et prêt bancaire**

Très peu de Chefs d'entreprises ont fait recours aux prêts bancaires pour la création de leurs entreprises. En effet, 3,33% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est comprise entre 1 et 10 ans ont eu recours aux prêts bancaires. De même, 5,42% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est supérieure à 10 ans ont eu recours aux prêts bancaires lors de la création desdites entreprises.

Tableau 3 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon le prêt bancaire

Durée de survie de l'entreprise	%	Prêt bancaire		Total
		Non	Oui	
Entre 1 et 10 ans		96,67	3,33	100
Plus de 10 ans		94,58	5,42	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

- **Survie de l'entreprise et subvention de l'Etat**

On constate un très faible niveau de subvention de l'Etat à l'égard des entrepreneurs (0,56%). En effet, 0,53% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est comprise entre 1 et 10 ans ont bénéficié des subventions de l'Etat. De même, 0,69% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est supérieure à 10 ans ont bénéficié des subventions de l'Etat.

Tableau 4 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon la subvention de l'Etat

		Subvention de l'Etat		
		Non	Oui	Total
Durée de survie de l'entreprise	%			
	Entre 1 et 10 ans	99,47	0,53	100
	Plus de 10 ans	99,31	0,69	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

- **Survie de l'entreprise et épargne personnelle**

On remarque en observant le tableau ci-après que la majorité des entrepreneurs en Afrique Centrale utilisent leurs épargnes propres pour créer leurs entreprises (81,18%). En outre, 81,57% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est comprise entre 1 et 10 ans ont utilisé leurs épargnes propres pour créer leurs entreprises. De même, 79,19% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est supérieure à 10 ans ont fait recours à leurs épargnes personnelles lors de la création de leurs entreprises.

Tableau 5 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon l'épargne personnelle

		Epargne personnelle		
		Non	Oui	Total
Durée de survie de l'entreprise	%			
	Entre 1 et 10 ans	18,43	81,57	100
	Plus de 10 ans	20,81	79,19	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

- **Survie de l'entreprise et don**

L'échantillon dont on dispose montre que très peu d'entrepreneurs font recours aux dons dans la création de leurs entreprises. En effet, 4,31% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est comprise entre 1 et 10 ans font recours aux dons pour créer leurs entreprises. Aussi, 3,49% d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est supérieure à 10 ans utilisent les dons pour créer leurs entreprises.

Tableau 6 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon le don

		Don		
		Non	Oui	Total
Durée de survie de l'entreprise	%			
	Entre 1 et 10 ans	95,69	4,31	100
	Plus de 10 ans	96,51	3,49	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

- **Survie de l'entreprise et héritage**

Le tableau ci-dessous montre que très peu d'entrepreneurs Africains se servent de leurs héritages pour fonder leurs entreprises. En effet, 0,47 % d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est comprise entre 1 et 10 ans utilisent leurs héritages pour créer leurs entreprises. De même, 1,30 % d'entrepreneurs dont la durée de vie des entreprises est supérieure à 10 ans font recours à leurs héritages en vue de créer leurs entreprises.

Tableau 7 : Proportion de la durée de survie de l'entreprise selon l'héritage

Durée de survie de l'entreprise	%	Héritage		Total
		Non	Oui	
Entre 1 et 10 ans		99,53	0,47	100
Plus de 10 ans		98,70	1,30	100

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

3.1.3. Résultats

Après exploitation de l'échantillon, il ressort que les entreprises d'Afrique Centrale ont une durée de vie moyenne d'environ 9 ans (8,44 ans). La plus jeune est âgée de 1 an et la plus vieille de 118 ans. Aussi, 81,24% d'entreprises ont une durée de vie comprise entre 1 et 10 ans, contre 18,76% qui ont une durée de vie de plus de 10 ans. De plus, les promoteurs sont en majorité des hommes. En effet, 62,80% des promoteurs sont de sexe masculin contre 37,20% de sexe féminin, soit un sex ratio de 1,69. Aussi, la plupart des promoteurs sont mariés (64,68% mariés contre 35,32% non mariés).

Par ailleurs, plus de la moitié des entreprises sont localisées au Cameroun et au Congo (57,31%). En effet, 84,98% de promoteurs louent un local pour leur entreprise, contre 15,02% qui sont propriétaires de leurs propres emplacements.

En outre, un peu plus de 8 entreprises sur 10 (85,83%) paient l'impôt libératoire. Toutefois, 5,36%, 4,42% et 4,39% d'entreprises ont respectivement un régime d'imposition réel ; réel simplifié et non imposé. Aussi, ses entreprises sont fortement représentées par celles du secteur informel (96,55% contre 3,45% d'entreprises du secteur formel). 85,02% de promoteurs sont des promoteurs principaux gérants. Cependant, environ 8 promoteurs sur 10 (84,30%) sont les créateurs initiaux de leurs entreprises, contre 15,73% qui ne le sont pas (achat d'un fonds existant, reprise d'activité, location gérance d'un fonds, fusion-réunion, acquisition, etc.). Au demeurant, la quasi-totalité des entreprises en Afrique Centrale sont de très petites. En effet, 97,77% des entreprises sont des très petites, contre respectivement 1,62%, 0,46% et 0,16% des petites, moyennes et grandes entreprises. Par ailleurs, très peu de promoteurs ont un niveau scolaire élevé. En effet, 50,86%, 41,34% et 7,80% de promoteurs ont respectivement pour niveau d'instruction au plus le primaire, secondaire et supérieur. En ce qui concerne l'environnement des affaires, 61,13% d'entrepreneurs le trouvent globalement mauvais (soit 20,13% et 41,00% qui le trouvent respectivement très mauvais et mauvais). Toutefois, 1,40% et 17,72% de promoteurs le trouvent respectivement très bon et bon. Un peu plus de 9 chefs d'entreprises sur 10 (93,44%) utilisent leurs propres ressources, pour la création de leurs entreprises, contre 6,66% qui utilisent les ressources « prêtées ». En outre, environ 9 chefs d'entreprises sur 10 (92,81%) font usage du financement informel lors de la création de leurs entreprises, contre respectivement 3,88% et 3,32% qui font recours aux financements formel et « formel et informel ». Enfin, très peu d'entreprises utilisent un ordinateur (13,07%) et disposent d'une connexion internet (5,60%). Cependant, un peu plus de 8 entreprises sur 10 sont dans le secteur tertiaire (84,40%), contre 15,60% (dont 0,16% dans le secteur primaire et 15,44% dans le secondaire)

Tableau 8 : Analyse uni-variée concernant la survie des entreprises

Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Durée	146 498	0,188	0,390	0	1
Ressources	146 498	0,097	0,388	0	2
Financement	146 498	0,105	0,400	0	2
SACTIV	146 498	1,830	0,378	0	2
Connex	137 603	0,051	0,221	0	1
Ordi	138 163	0,118	0,337	0	1
Avisen	113 126	1,389	1,039	0	4
Niv	129 223	0,569	0,632	0	2
Statmat	134 996	0,645	0,479	0	1
Sexe	138 153	0,627	0,484	0	1
DSF	141 247	0,033	0,179	0	1
Promoprinci	143 085	0,862	0,345	0	1
Regimpo	140 585	1,065	0,446	0	3
Statoccup	143 664	0,850	0,357	0	1
Nature	142 246	0,926	0,262	0	1
Pays	146 498	0,532	0,499	0	1
Typentre	146 128	0,027	0,198	0	3

Source : Auteur à partir des données de BEAC (2016) et STATA 15

4. Conclusion

Il est question dans ce travail d'analyser les effets des sources de financement à la création de l'entreprise sur la survie des entreprises en Afrique Centrale. La revue de littérature théorique et empirique a permis de dénicher les variables et le modèle à utiliser dans l'étude (modèle logit simple). Après implémentation de la méthodologie, l'on a obtenu les résultats ci-après. Avec un seuil de significativité de 10%, il ressort que les entreprises créées grâce aux financements formels ont plus de chance de survie que celles créées avec les financements informels, d'une part, et que les entreprises créées concomitamment avec les financements formel et informel ont plus de chance de survie que celles créées avec des financements informels, d'autre part. On remarque également que les entreprises créées grâce aux ressources prêtées et propres au(x) promoteur(s), ont plus de chance de survie que celles dont les ressources à la création ont été non prêtées. De plus, comparativement aux entreprises qui ne disposent pas d'ordinateurs, ont moins de chance de survie que celles qui en disposent. Les entreprises qui utilisent la connexion internet ont plus de chance de survie que celles qui n'utilisent pas. De même, les entreprises des promoteurs qui sont indifférents à l'environnement des affaires ont moins de chance de survie que celles dont les promoteurs ont une très mauvaise opinion sur cet environnement. Par ailleurs, les promoteurs de sexe masculin ont plus de chance de voir leurs entreprises survivre que ceux de sexe féminin. De plus, les entreprises formelles ont plus de chance de survie que les entreprises informelles. Cependant, il n'existe pas une relation significativement positive entre les fonds propres

(internes et externes) et la survie de l'entreprise, de même qu'il n'existe pas une relation significativement négative entre l'endettement et la croissance des PME.

5. Bibliographie

- [1] **Ang, JS (1991)**. L'unicité des petites entreprises et la théorie de la gestion financière. *Journal de la finance des petites entreprises*, 1 (1), 1-13.
- [2] **Aspelund, A., Berg-Utby, T. et Skjevdal, R. (2005)**. L'influence des ressources initiales sur la survie des nouvelles entreprises : une étude longitudinale des nouvelles entreprises basées sur la technologie. *Technovation* , 25 (11), 1337-1347
- [3] **Avom, D., & Bobbo, A., (2018)**, « Réglementation de l'industrie bancaire et exclusion financière dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale », *Afrique contemporaine*, vol 266, N° 2, pp 175-190
- [4] **Ayyagari, M., Demirgüç-Kunt, A., & Maksimovic, V. (2008)**. Quelle est l'importance des contraintes de financement ? Le rôle de la finance dans l'environnement des affaires. *La revue économique de la banque mondiale*, 22 (3), 483-516.
- [5] **Baldwin, JRB, Dupuy, L., & Richard Gellatly, G. (2000)**. Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur l'entrée et la sortie. *Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur l'entrée et la sortie*
- [6] **Banque Mondiale, (2006)**, Making Finance Work for Africa, Banque Mondiale
- [7] **Claessens, S., (2006)**, "Access to Financial Services. A Review of the Issues and Public Policy Objectives", *The World Bank Research Observer*, vol. XXI, n° 2, pp 207-240.
- [8] **Etogo, N. Y., P. (2020)**, « Accès au financement et performance des PME au Cameroun », Revue "Repères et Perspectives Economiques", Vol. 4, N° 1 / 1er semestre 2020
- [9] **Harris, M., & Raviv, A. (1991)**. La théorie de la structure du capital. *le Journal des Finances*, 46 (1), 297-355
- [10] **Kouame, D. S. (2012)**, « le financement, levier de performance des jeunes entreprises innovantes », revue *entreprendre et innover*, N° 4, pp
- [11] **Lefilleur. J. (2008)**, « Comment améliorer l'accès au financement pour les PME d'Afrique subsaharienne ? ». *Afrique contemporaine*, vol 3, N° 3, pp 153-174
- [12] **Levratto N, (1990)**, «Le financement des PME par les banques : contraintes des firmes et limites de la coopération », in *Revue Internationale PME*, vol 3, n° 2, pp. 192-213
- [13] **Modigliani, F., M. Miller (1963)**, Corporate income tax and the cost of capital: a correction, *American Economic Review*, 53, 433-443
- [14] **Myers, S. C. et Majluf, S. (1984)**, "Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have", *Journal of Financial Economics*, vol.2, no.

- [15] **Ngongang. D. (2012)**, « Le financement du haut du bilan dans les PME camerounaises et Afrique Centraleiennes », *Revue Congolaise de Gestion*, vol.1, n° 15-16, pp. 45-80.
- [16] **Nguena L. C. (2013)**, « SMEs Financing issue in Cameroon in the context of Financial Crises », University of Yaoundé 2 – CEREG.
- [17] **Psillaki M., (1995)**, Rationnement du crédit et PME, *Revue Internationale PME* 8, p. 67-90.
- [18] **Smida, A., & Khelil, N. (2010)**. Repenser l'échec entrepreneurial des petites entreprises émergentes: proposition d'une typologie s'appuyant sur une approche intégrative. *Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 23(2), 65-106.
- [19] **Van Praag, BM, Frijters, P., & Ferrer-i-Carbonell, A. (2003)**. L'anatomie du bien-être subjectif. *Journal of Economic Behavior & Organization* , 51 (1), 29-49.
- [20] **Van Praag, C. M. (2003)**. Business survival and success of young small business owners. *Small business economics*, 21, 1-17.